



RAPPORT DE LA FEDERATION INDUSTRIE (Assemblée Générale 11/2024) M. Mounir TAMBOURA

Bureau de la fédération :

Président : Monsieur Mounir TAMBOURA

Vice Président : Monsieur Sylvère BEKANGBA

Vice Président : Monsieur Frédéric FERAILLE

Contexte général:

L'année 2024 a été marquée par :

- Difficultés persistantes liées à l'application de la réglementation des changes : blocage ou ralentissement des transferts hors CEMAC
- La poursuite et l'intensification des contrôles de toutes les administrations confondues décriés depuis plusieurs années malgré le projet de loi Horizontale à venir
- Les augmentations des prix des carburants, des intrants matières premières, l'instabilité des transports maritimes et des disponibilités des containers entraînant des retards
- L'augmentation des prix de vente avec réduction des volumes de production (10 à 20% selon les secteurs) suite à des hausses des coûts des intrants et les réformes des taxes de droits d'accises
- Un regain des activités de fraudes, sponsorisées souvent par des personnes influentes
- Les pénuries de carburant et d'électricité impactant nos activités

Rappel: Le nombre d'adhérents 49 avec l'arrivée de 6 nouveaux adhérents

- 1. INDUSTRIE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (TABAC, SUCRE, BOISSONS)**
- 2. DOSSIERS DE LA FEDERATION**
- 3. CONCLUSION**

1. PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Problématiques communes :

- CAMU
- Local Content
- Pression fiscale permanente et insécurité juridique.
- Contrôles intempestifs de l'administration
- Normalisation forcée avec l'ACONOQ, et bien d'autres nouvelles structures exerçant dans le domaine de la certification
- Virements bancaires : réglementation des changes ralentit l'exécution
- Plan de résilience : paiements discriminés des subventions par le gouvernement induit des avantages non-concurrentiels sur le secteur de la minoterie
- Concession du port à la société Albayrak : aucune information ni sur le devenir des contrats en cours ni sur les couts et tarifs,
- Agrément des produits industriels à mettre sur le marché : à renouveler tous les 2 ans (1 MFCFA /produits et conditionnement)

2. DOSSIERS DE LA FEDERATION

- Augmentation du droit d'accises sur la cigarette et la boisson
- Adoption de la loi N°33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo
- Loi n°16-2024 du 18 Juillet 2024 sur la concurrence
- Projet de gestion des déchets plastiques
- Deuxième petit déjeuner des investisseurs du jeudi 13 juin 2024 à Brazzaville tourné exclusivement vers le secteur industriel et qui a permis la signature de trois protocoles d'intention.
- Mise en place effective de l'ACONOQ
- Mise en exploitation du système entièrement digital de marquage et de traçabilité des produits du tabac

. CONCLUSION

Après un démarrage plus ou moins optimiste de l'année, avec des promesses de croissance plus forte cette année par rapport à l'année dernière, la situation observée depuis quelque mois (défaut de paiement de l'Etat, grèves nombreuses dans plusieurs secteurs, retards importants de salaires, pénuries de carburant et d'électricité...) nous amène à nous interroger sur la fin de l'année. Les prévisions de nouvelles taxes et de hausse de celles existantes dans le projet de loi de finance 2025, ne sont pas non plus pour rassurer le milieu économique si elles devraient être mise en application comme tel.



Merci de votre attention